

Motion du 24 novembre 2010 de MM. Bayram Bozkurt, Georges Breguet, Alexandre Wisard, Christophe Dunner, Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Marc Dalphin, Alain de Kalbermatten, Jacques Finet, Jean-Charles Lathion, Rémy Burri, Simon Brandt, Alexandre Chevalier, Armand Schweingruber, Roland Crot, Sylvain Clavel, Jacques Baud, Christophe Buemi, Thierry Piguet, Gérard Deshusses, Christian Zaugg, Mmes Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopmann, Sandrine Burger, Anne Moratti Jung, Anne Carron-Cescato, Sandra Golay, Florence Kraft-Babel, Corinne Goehner-Da Cruz, Andrienne Soutter, Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Annina Pfund, Véronique Paris, Maria Casares, Ariane Arlotti et Salika Wenger: «Prévoir des lieux de vie pour nos aîné-e-s».

(renvoyée à la commission de la cohésion sociale
par le Conseil municipal lors de la séance du 23 mai 2011)

MOTION

Considérant:

- que cette génération a œuvré sa vie durant à l'évolution de la société actuelle et qu'un jour nous serons nous-mêmes cette génération;
- qu'une grande partie de ces personnes âgées disposent de faibles revenus et qu'elles ne peuvent donc que difficilement accéder aux offres culturelles et autres;
- que l'augmentation du coût de la vie (baisse du pouvoir d'achat) provoque l'isolement social de cette catégorie de la population, qui ne mérite pas cela;
- que ces personnes sont nos grands-parents et qu'elles requièrent à cet égard notre attention et notre respect;

et afin:

- d'une part, de diminuer le sentiment de solitude de cette population et de valoriser son expérience de vie;
- d'autre part, de susciter des liens entre les générations et permettre une transmission de leur expérience de vie;
- enfin, de permettre une cohésion sociale harmonieuse tenant compte de chaque âge de la vie,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à prévoir dans toute construction nouvelle et dans tout complexe culturel si possible la création d'espaces de convivialité, de partage et de bien-être orientés vers nos aîné-e-s;
- à veiller à ce que la création de ces lieux facilite les liens entre les trois générations (construction à proximité des crèches, des écoles, des maisons de quartier, etc.);
- à promouvoir une collaboration accrue entre les institutions existantes dans ce domaine pour le bien de toute la population.